

RAPPORT DU MAIRE

Municipalité de Sainte-Paule

Ste-Paule, le 9 novembre 2009

Cher concitoyens et concitoyennes de Ste-Paule

Comme chaque année, en novembre, le maire doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité, je m'acquitte donc de cette tâche aujourd'hui.

Situation financière

Rapport financier 2008 et rapport du vérificateur

Comme par les années passées c'est la firme comptables Raymond, Chabot, Grant, Thorton & associés qui a procédé à la vérification des livres comptables pour l'année financière 2008. Selon le rapport présenté, les états financiers au 31 décembre 2008 représentent fidèlement la situation financière de la municipalité. L'opération financière s'est soldée par un surplus d'opération de 68 499\$. Les revenus et affectations de l'année totalisaient 498 343\$ alors que les dépenses et affectations se chiffraient à 429 844\$. Le surplus accumulé était de 99 045\$.

Les indicateurs de gestion 2008

Vous trouverez en annexe le sommaire des indicateurs de gestion 2008, déposé au ministère des Affaires municipales et des Régions le 04/09/2009.

Les états financiers 2009

La Municipalité prévoit percevoir des revenus pour 2009 se chiffrant à environ - 598 425 \$ et effectuer des dépenses de fonctionnement et autres activités financières pour 601 415\$, d'où une prévision d'un déficit d'opération d'environ 2 990\$ qui sera comblé à même le surplus accumulé.

Le rapport du maire doit aussi faire état de la rémunération des membres du conseil municipal :

Pour l'année 2009,

La rémunération de base : Maire : 4,180\$
Conseiller : 1,393\$

Allocation de dépenses : Maire : 2 090\$
Conseiller : 686\$

Pour l'année 2010, ces montants devraient être indexés à l'indice des prix à la consommation.

Endettement à long terme

Sur l'emprunt à long terme de 175,000 \$ contracté en 2004 pour l'achat d'un camion et d'équipements, un montant de 24,100\$ a été remboursé en 2009. Il reste un endettement à long terme de 90,000\$.

Prévisions 2010

Durant le mois de novembre, nous préparerons le budget 2010 qui sera adopté le 21 décembre 2009.

Conclusions

Avec l'élection du nouveau conseil, nous aurons à travailler sur la continuité des dossiers déjà entrepris ; comme le dossier de la forêt communale et le service incendie régional pour en contrôler les coûts et les orientations, de façon à ce que chaque citoyen en ait pour son argent.

Du côté local, la mise en application du règlement de protection des rives et du lac sera la priorité du conseil, car avec les épisodes d'algues bleu-vert que nous avons connues l'été dernier, nous devons être très vigilants et sévères pour la conservation du lac.

Dans un dernier temps, j'aimerais remercier monsieur Victor Sirois et monsieur Richard Nadeau pour leurs implications dans la municipalité au cours des dernières années. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers ainsi qu'aux anciens qui ont renouvelé leur mandat.

Yvan Côté
Maire